COMMENT COMMUNIQUER DE MANIÈRE EFFICACE ET SECURISÉE AVEC LE PMO ?

Vous possédez un accès EU Login et vous connaissez le menu Sysper Post Activity. Toutefois, vous avez parfois une question ponctuelle à poser à l'unité Pensions ?

Dans ce cas, vous trouverez probablement la réponse à votre question dans le portail « Staff Matters ». Si tel n'est pas le cas, vous pouvez contacter le PMO *en utilisant Staff Contact.*

Cet outil de communication offre de nombreux avantages :

- Il vous permettra d'obtenir une réponse plus rapide : en effet, en quelques clics, votre demande atteindra immédiatement la personne responsable du point précis qui vous occupe.
- Par ailleurs, contrairement au courrier électronique ou postal, il s'agit d'un moyen de communication sécurisé, qui assure la protection de vos données personnelles.

Comment s'y prendre ?

→ <u>https://myremote.ec.europa.eu</u> après connexion via EU Login, le menu MyRemote s'affiche :



→ clic sur Staff Matters ... qui s'ouvre ...



→ clic sur la loupe à droite et indication du sujet sous « Tapez votre recherche ici » (dans notre exemple : allocation scolaire + clic plus bas sur le sujet précis (Primaire/Secondaire)

allocation scolaire		Rechercher dans St
Pages / Documents	Thèmes	
Allocation scolaire	Allocation provenant d'autres sources	
Allocation scolaire	Allocation naissance ou adoption	-
Primaire/Secondaire	Allocation enfant à charge	-
Enseignement universitaire ou supérieur	Allocation scolaire	
Sysper post activity: déclaration scolaire	Allocation de foyer	

→ S'affiche alors la page « Staff Matters » relative à ce point avec toutes les informations utiles et les formulaires disponibles dans toutes les langues:

	vous etes to : > My intracomm > Personnet > Par	nite > Prestations ramitales > Allocation scolaire > Prima
rsonnel	Primaire/Secondaire	Plus d'information
nille		Information principale
estations familiales	L'allocation scolaire consiste en un remboursement des frais d'inscription, de frequentation et de transport	Législation
ocation scolaire	Vous pouvez bénéficier d'une allocation scolaire si votre enfant fréquente régulièrement et à plein temps un	
maire/Secondaire	établissement d'enseignement primaire ou secondaire. Le montant varie entre 0 et 298,23 EUR/mois.	
ternelle	Une formation de courte durée (d'une durée inférieure à trois mois) ou une formation qui ne débouche pas sur un diplôme ou certificat officiellement reconnu par les autorités publiques compétentes en matière	🔅 Actions
seignement universitaire supérieur	d'éducation ou de formation n'est pas considérée comme un enseignement à fréquentation régulière et à plein temps et ne donne donc pas droit à des allocations familiales.	Déclarer la scolarité d'un de vos enfants
dies	Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, il doit suivre des études à temps plein pour être considéré	
.Q	comme un <u>enfant à charge</u> et continuer à ouvrir le droit aux <u>allocations familiales</u> et autres prestations dérivées.	Vos droits individuels SYSPER
Contacts	Attestation scolaire à joindre à votre déclaration Sysper si l'établissement ne délivre pas de certificat numérique: da [2, de [2, el [2, en [2, es [2, f] [2, fr [2, hr [2, hr [2, h] [2, p] [2, pt [2, ro [2, sx [⊠ Staff Contact
	Ecole privee ou publique	Contactez-nous
	Ecole europeenne	
	Formation professionnelle, apprenussage, formation en gestion des petites entreprises	
	Enseignement a distance, preparation a domicile	
	Cours modulaires, cours du soir	
	Ecole privée ou publique	
	Ce que vous obtiendrez	
	Si vous êtes éligible, vous avez droit au remboursement des frais d'inscription et de fréquentation, dans	

→ Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans le texte, il suffit de cliquer à droite sur « Staff Contact – Contactez-nous »

➔ un formulaire vierge Staff Contact s'affiche. Remplissez les diverses options avec une * + votre question dans « Description ». Ajoutez éventuellement un document scanné récupéré depuis votre ordinateur via « Pièces jointes » et cliquez ensuite en bas à droite sur « Soumettre »

European Commission Staff Contact	EN FR Des Questions
Retour à Staff Matters	Se déconnecter 🏵
Allocation scolaire	
Sujet*	Allocations scolaires*
	~
Nom de l'enfant*	Date de naissance de l'enfant*
Description*	
Pièces jointes	
Sélectionnez les fichiers à télécharger	
La taille maximale du fichier est de 15Mb.	
	Soumettre
	Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires

Un email de confirmation de réception vous sera envoyé automatiquement.

La question posée via Staff Contact est visible immédiatement sous « Mes Questions »

European Commission Staff Contact	EN FR Des Questions
Retour à Staff Matters	Se déconnecter 🕪
Allocation scolaire	

- Ou via l'option « Staff Contact Questions » depuis le menu « My Remote »
- Ou via le lien: <u>https://webgate.ec.europa.eu/staffcontact/app/#/staff/tickets-history/</u>

Dès que le PMO aura répondu, un email vous informera qu'un nouveau message est disponible dans votre Staff Contact avec le lien nécessaire.